Envoyé en préfecture le 18/10/2019

Reçu en préfecture le 18/10/2019

Affiché le

ID: 044-254401243-20191004-2019\_29-DE



## Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du Vendredi 4 octobre 2019 à 14h30 Au Point 21 à Laillé (35)

### EXTRAIT DE DÉLIBERATION

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le **vendredi 4 octobre 2019 à 14h30** au Point 21 à Laillé (35), sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et Présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté

Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique

Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté

Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté

Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole

Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté

Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

#### Excusés:

Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseil départemental du Morbihan

Madame Françoise HAMEON, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Bernard ETHORÉ, Brocéliande Communauté

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté

Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté

Envoyé en préfecture le 18/10/2019 Reçu en préfecture le 18/10/2019

Affiché le

ID: 044-254401243-20191004-2019\_29-DE

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole

Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole

Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté

Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté

Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté

Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)

Monsieur Alain RIMASSON, Vallons de Haute Bretagne Communauté

Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté

Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique

Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique

Monsieur François CHENEAU, CARENE

Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE

Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

#### Assistaient également :

Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne

Madame Sophie GRIBIUS, Rennes métropole

Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine

Monsieur Jean PLACINES, Directeur de la Délégation Armorique - Agence de l'eau Loire-Bretagne

Monsieur Michel GUERNEVÉ, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération

Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné

Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté

Monsieur Bernard LEBRETON, Pontivy Communauté

Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine

Madame Stéphanie WOIMANT, Responsable Pôle Milieux aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine

Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine

Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine

Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier

Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat des Assemblées et assistante Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

不

\* \*

ID: 044-254401243-20191004-2019\_29-DE

# Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du Vendredi 4 octobre 2019 à 14h30 Au Point 21 à Laillé (35)

#### 7 - Unité Gestion Vilaine Aval : Contrat Territorial AELB

Protocole de transfert du volet « Gestion des milieux aquatiques » de la compétence GEMAPI et des missions associées du 29 mars 2019.

Le Contrat Territorial est l'outil financier de l'Agence de l'Eau (AELB) pour atteindre les objectifs de qualité des eaux et des milieux aquatiques. Conformément aux exigences de l'AELB, il est composé d'une stratégie territoriale sur la période 2020-2025 et d'une feuille de route plus détaillée sur 2020-2022 intégrant les modalités financières.

Elaboré sur le territoire de l'Unité Gestion Vilaine Aval et présenté aux Comités de concertation et Territorial Vilaine aval, il sera soumis à la Commission des Aides de l'AELB fin octobre 2019.

Les actions inscrites dans ce contrat correspondent aux missions gestion des milieux aquatiques et pollutions diffuses de l'Unité Gestion Vilaine Aval. Les missions bocage et profil de vulnérabilité conchylicole seront financés par d'autres leviers.

Les principaux objectifs sont de :

- mettre en œuvre les programmes d'actions en faveur des Milieux Aquatiques sur le Trévelo, le Canut Sud et les Marais de Redon.
- réaliser les diagnostics nécessaires à la construction de programmes d'actions en faveur de la morphologie et de la continuité des cours d'eau sur le St Eloi-Marzan-Rodoir qui n'ont jamais fait l'objet de contrat avec l'Agence de l'eau auparavant.
- évaluer les pressions agricoles à l'origine de la dégradation des masses d'eau et initier une dynamique en direction des pollutions diffuses agricoles sur l'ensemble du territoire.

Sur la période 2019-2022, le montant global des actions et des moyens humains envisagés ainsi que le montant des demandes de subvention (sous réserve de leurs validations) respectent les montants annuels globaux du protocole de transfert du 29 mars 2019 des EPCI à l'EPTB Vilaine hors travaux sur le Saint Eloi non budgétés initialement.

Le Comité syndical, a pris connaissance des feuilles de route et de stratégie de ce contrat territorial AELB.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et sur proposition du bureau du Comité Territorial Vilaine Aval, autorise à l'unanimité la Présidente à réaliser toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces afférentes à ce contrat tout en rappelant que les financements sont en cours de discussion et non validés

La Présidente de l'EPTB Vilaine

ID: 044-254401243-20191004-2019\_29-DE

Contrat Territorial 2020-2022								Plan de financement du Contrat Territorial 2020-2022										
MOA	Thème	Travaux	Montant TTC		AELB		Guichet unique Région Bzh CD 35		CD 56		CD 44		FDPPMA 35		ЕРТВ			
			CD 35	CD 56	CD 44	taux	subvention	taux	subvention	Taux moyen	taux 56	subvention	taux	subvention	taux	subvention	taux	subvention
EPTB Vilaine	Milieux aquatiques	Restauration de cours d'eau	1 178 016,30 €	500 000,00 €	0,00€	50%	839 008,15 €	20%	335 603,26 €	6%	20,00%	100 000,00 €	0%	0,00€	0%	0,00€	24%	403 404,89 €
		Continuité écologique	146 650,00 €	120 000,00 €	0,00€	70%	186 655,00 €	7%	19 057,50 €	3%	20,00%	7 200,00 €	0%	0,00€	0%	0,00€	20%	53 737,50 €
		Animation MAQ	195 000,00 €	195 000,00 €	0,00€	60%	234 000,00 €	16%	63 000,00 €	4%	0,00%	15 000,00 €	0%	0,00€	0%	0,00€	20%	78 000,00 €
		Suivi	15 780,00 €	12 000,00 €	0,00€	50%	13 890,00 €	17%	4 635,60 €	9%	20,00%	2 400,00 €	0%	0,00€		0,00€	25%	6 854,40 €
		Etudes APD	22 800,00 €	0,00€	0,00€	50%	11 400,00 €	20%	4 560,00 €	0%	20,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€		6 840,00 €
	Pollutions diffuses	Actions collectives agricoles		25 000,00 €		50%	12 500,00 €	20%	5 000,00 €	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€		7 500,00 €
		Actions individuelles DIAGNOSTIC		25 000,00 €		70%	17 500,00 €	0%	0,00€	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€	30%	7 500,00 €
		Actions individuelles SUIVI		0,00€		0%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€	20%	0,00€
		Animation agricoles		180 000,00€		60%	108 000,00 €	13%	24 000,00 €	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€	27%	48 000,00 €
		Etudes		0,00€		0%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€	20%	0,00€
	Coordination	Communication générale		60 000,00 €		60%	36 000,00 €	20%	12 000,00 €	0%	20,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€		12 000,00 €
		Sensibilisation scolaire		0,00€		0%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€		0,00€	20%	0,00€
		Animation		240 000,00 €		60%	144 000,00 €	20%	48 000,00 €	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€	20%	48 000,00 €
	Suivi	SQE		120 000,00 €		50%	60 000,00 €	0%	0,00€	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€		60 000,00 €
TOTAL EPTB			3 035 246,30 €		55%	1 662 953,15 €	17%	515 856,36 €	2%	7%	124 600,00 €	0%	0,00€	0	0,00€		731 836,79 €	
FDPPMA	Acquisition	Acquisition foncière	50 000,00 €	0,00€	0,00€		25 000,00 €	30%	15 000,00 €	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€		10 000,00 €		0,00€
35	Milieux aquatiques	suivi	6 500,00 €	0,00€	0,00€	50%	3 250,00 €	30%	1 950,00 €	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	20%	1 300,00 €	0%	0,00€
CD 35	Milieux aquatiques	ouvrages de gestion	55 500,00 €	0,00€	0,00€	50%	27 750,00 €	50%	27 750,00 €	0%	0,00%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€	0%	0,00€
CD 44	Milieux	restauration de cours d'eau	0,00€	0,00€	65 000,00 €	50%	32 500,00 €	0%	0,00€	0%	0,00%	0,00€	50%	32 500,00 €	0%	0,00€	0%	0,00€

Sous réserve de confirmation des taux par les partenaires financiers.

CT 2020-2022 (hors bocage et littoral)	Redon Agglomération	Arc Sud Bretagne	Questembert Communauté	Golfe du Morbihan Vannes Agglomération		
Coût total études, travaux, ETP			3 035 246,30 €			
Autofinancement			731 836,79 €			
Coefficient pondéré	46,90%	34,00%	15,90%	3,20%		
Part d'autofinancement	343 231,45 €	248 824,51 €	116 362,05 €	23 418,78 €		

ID: 044-254401243-20191004-2019\_29-DE

Tableau comparatif des coûts prévisionnels inscrits dans le protocole et des coûts prévisionnels réajustés pour le contrat Territorial Agence de l'eau Loire Bretagne

Coûts prévisionnels	2	020	20	21	2022					
	Protocole	Prévisionnel	protocole	Prévisionnel	Protocole	Prévisionnel				
	Etudes, trav	aux, suivis et comm	unication							
Travaux Milieux aquatiques	550 000 €	700 359 €	550 000 €	610 996 €	550 000 €	836 111 €				
Actions portant sur les pesticides non agricoles	10 000 €	0€	25 000 €	0€	25 000 €	0€				
actions agricoles	10 000 €	12 000 €	Cf. diagnostic	0€	Cf. diagnostic	50 000 €				
actions bocagères	60 000 €	60 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €				
Etudes milieux aquatiques Saint Eloi et zones orphelines d'actions	175 000 €	0€	Travaux Cf. Diag		Travaux Cf. Diag	Cf. Travaux MAQ				
Etudes bassin versant sur Saint Eloi et autres ME orphelines d'actions	50 000 €	0€	Travaux Cf. Diag		Travaux Cf. Diag	Cf. ETP agricole				
Profil de vulnérabilité conchylicole	40 000 €	20 000 €	Cf. Diagnostic	40 000 €	Cf. Diag	Travaux Cf. Diag				
Suivi bactériologique des eaux continentales	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €				
suivi qualité d'eau (physicochimique et pesticides) et suivi biologique	40 000 €	47 340 €	40 000 €	49 100 €	40 000 €	55 340 €				
communication, sensibilisation	11 000 €	20 000 €	10 000 €	20 000 €	10 000 €	20 000 €				
Sous total actions et travaux	949 000 €	863 699 €	749 000 €	844 096 €	774 000 €	1 085 451 €				
	Moy	ens humains mobilis	sés							
Temps ingénieur / coordination	46 200 €	60 000 €	46 200 €	60 000 €	46 200 €	60 000 €				
temps techniciens bocage, MAQ, qualité d'eau	247 500 €	245 000 €	330 000 €	290 000 €	330 000 €	290 000 €				
temps administratif	22 000 €	20 000 €	22 000 €	20 000 €	22 000 €	20 000 €				
sous total des moyens humains	315 700 €	325 000 €	398 200 €	370 000 €	398 200 €	370 000 €				
	Total global									
Total global annuel	1 264 700 €	1 188 699 €	1 147 200 €	1 214 096 €	1 172 200 €	1 455 451 €				
					Hors travaux St Eloi	Avec travaux St Eloi				
Total TTC protocole 2020-2022	3 584 100 € (hors travaux St Eloi)									
Total TTC prévisionnel 2020-2022	<b>3 858 246 €</b> (dont 300 000 euros de travaux St Eloi)									